tant les prix, le Comité ne s'opposera pas à faire un prix de mouche et le bas-nombre comme à la ville, mais toujours sur la même somme, les prix précédemment désignés sur les journaux pourront rester si les commissaires des sociétés le désirent et il ne sera plus question de la mouche ni du bas-nombre.

B. Lieu et heure du Tir.

A 10 heures du matin, chez M. Dupisson, rue du Faubourg de Douai, 142.

Remarque : le contre-visé ne sera pas admis malgré les demandes.

L'arrivée des Géants

Notre ami Bimbin, fils de Gayant, est arrivé hier à Lille il a fort bien supporté le voyage et est logé provisoirement à la gendarmerie.

On a remarqué d'autre part, que, au lieu de sept géants bruxellois, nous en aurons treize : M. Constant Jorwitz, conservateur du matériel de la ville de Bruxelles, les accompagnera.

Les géants arriveront lundi matin, en auto.

Les Autorités

D'autre part, on nous annonce la présence de M. Schiffers, échevin de Mons, et celle d'une partie du Collège Echevinal de Bruxelles, accompagnant M Max, l'illustre bourgmestre.

Dernière nouvelle : La salle d'honneur, récemment aménagée à la Mairie de Lille, servira les samedi soir, pour les réceptions.

La question du transport

A l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, du Concours Fédéral de Musique et des Fêtes de la Renaissance, à Lille, la Compagnie du Chemin de Fer du Nord mettra en marche, les 4 et 5 juin prochains, des trains spéciaux. Afin de faire bénéficier les voyageurs des lignes de Lens, de Béthune, de Comines, de Berguette, Seclin, Don, Lille, Valenciennes Calais, des avantages qu'ont les voyageurs des autres lignes où il y a des trains d'extrême-soirée, des trains spéciaux seront mis en marche et le détail de l'horaire de ces trains est repris ci-après :

Entre Tourcoing et Halluin. — Un train partira à 23 h. 25 de Tourcoing, desservira le P. A. du Blanc-Seau à 23 h. 29 ; Tourcoing-les-France à 23 h. 43, 23 h. 44, le P. A. du Pied de Boeuf à 23 h. 48, Roncq à 23 h. 52, le P. A. de Pellegrin à 23 h. 57, Halluin à 0. h. 01.

Entre Lille et Comines. — Un train quittera Lille à 22 h. 12, desservira La Madeleine à 22 h. 23, 22 h. 25, Marquette à 22 h. 29, Wambrechies à 22 h. 33, Vert-Galant à 22 h. 37, Quesnoy-sur-Deûle à 22 h 42, Deûlémont à 22 h. 47, Sainte-Marguerite à 2 h. 53, Comines à 22 h. 59.

Entre Lille-Baisieux et Tournai. — Un train quittera Lille à 22 h. 35 desservira Ascq à 22 h. 47, Baisieux à 22 h. 56, Blandain à 23 h. 18, Froyennes à 23 h. 40, Tournai à 23 h. 48.

Entre Lille et Lens. — Un train quittera Lille à 23 h. 25, desservira Petit-Ronchin à 23 h. 33, Wattignies à 23 h. 40, Seclin à 23 h 47, Phalempin à 23 h. 55, Libercourt à 0 h. 02, Dourges à 0 h. 16, Hénin-Liétard à 0 h. 26, Billy-Montigny à 0 h. 34, Lens à 0 h. 47.

Entre Lille et Berguette. — Un train partira de Lille à 22 h. 11, desservira La Madeleine à 22 h. 20, Saint-André à 22 h 24, Lambersart à 22 h. 27, Lompret à 22 h. 32, Pérenchies à 22 h. 35, Prémesques à 22 h. 40, Chapelle-d'Armentières à 22 h. 45, Armentières à 22 h. 49, Erquinghem à 22 h. 55, Bac-Saint-Maur à 23 h. 01, Sailly à 23 h. 05, Laventie à 23 h. 09, La Gorgue à 23 h. 15, Lestrem à 23 h. 21, Merville à 23 h. 26, Calonne à 23 h. 31, St-Venant à23 h. 38, Berguette à 23 h. 48.

Entre Lille, Ascq, Orchies et Somain. — Un train partira de Lille à 22 h. 20, desservira le P. A. de Lezennes à 22 h. 26, Hellemmes à 22 h. 29, Annappes à 22 h 33, Ascq à 22 h. 36, Tressin à 22 h. 47, Anstaing à 22 h. 51, Gruson à 22 h. 54, Bouvines à 22 h. 58, Cysoing à 23 h. 01, Cobrieux à 23 h. 06, Genech à 23 h. 08, Nomain-Ouvignies à 23 h. 14, Orchies à 23 h. 21, Beuvry à 23 h. 28, Marchiennes à 23 h. 34, Wendignies-Hamage à 23 h. 38, Fenain à 23 h. 42, Somain à 23 h. 48.

Entre Lille et Béthune. — Un train partira de Lille à 22 h. 15, desservira Lille-Porte-de-Douai à 22 h. 23, Lille-Porte-d'Arras à 22 h. 26, Lille Porte-des-Postes à 22 h. 30, Loos à 22 h. 35, Haubourdin à 22 h. 40, Santes à 22 h. 47, Wavrin à 22 h 53, P. A. de la Fontaine à 22 h. 57, Don-Sainghin à 23 h. 03, Marquillies à 23 h. 12, P. A. de Salomé à 23 h. 17, La Bassée à 23 h.22, le P. A. d'Hajsnes à 23 h. 27, Violaines à 23h.32, Cuinchy à 23 h. 38, Beuvry à 23 h. 46, Béthune à 23 h. 55

Un train-circulaire faisant le parcours *Lille-Templeuve-Seclin-Don et Lille* quittera Lille à 22 h. 35, desservira Lezennes-Mont-de-Terre à 22 h. 41, Ronchin-Lezennes à 22 h. 45, Lesquin à 22 h. 50, Fretin à 22 h. 57, Ennevelin à 23h.01, Templeuve à 23 h. 06, Cappelle à 23 h. 12, La Croisette à 23 h. 14, Conchomprez à 23 h. 16, Pont-à-Marcq à 23 h. 19, Pont-à-Marcq à 23 h.19, Pont-Thibaut à 23 h. 23, Avelin à 23 h. 26, Templemars à 23 h. 33, Seclin à 23 h. 37, Gondecourt à 23 h. 46, Allennes à 23 h. 51, Annœullin à 23 h. 55, Lille à 0. 50

Pour permettre aux voyageurs desservis par les gares situées entre Saint-Amand et Valenciennes de bénéficier d'une relation d'extrême-soirée, le train 1535, qui quitte Lille à 23 h. 07, sera poussé de Saint-Amand à Valenciennes, et desservira Raismes-Vicoigne à 0 h 22, Beuvrages à 0 h. 37, Valenciennes à 0 h. 35.

Pour permettre aux voyageurs desservis par les gares situées entre Saint-Omer et Calais de bénéficier d'une relation d'extrême soirée, le train 2229, qui quitte Lille à 21 h. 46, sera dédoublé et le dédoublement poussé jusque Calais. Saint-Omer sera desservi à 0 h 08, Watten à 0 h. 20, Ruminghem à 0 h. 28, Audrinen à 0 h. 37, Nortkerque à 0 h. 43, Pont d'Ardres à 0 h. 50, Les Attaques à 0 h. 56, Pont de Coulogne à 1 h. 04, Les Fontinettes à 1 h. 08, Calais, à 1 h. 15.

Dans le but de faciliter le départ à la mer de Lille sur Dunkerque, le train 2207 circulant les D.-F. en été, sera mis en marche les 4 et 5 juin ; départ de Lille à 8 h. 02, pour arriver à Dunkerque à 10 h. 04.

Concours de Musique

[illegible] 8 h. 30, eut lieu à la Mairie de [illegible]tion d'organisation pour le con[illegible]que. Cette réunion fut présidée par [illegible]oint. Au bureau : MM. Ralez, direc[illegible]toire de Lille ; Fanyau, directeur [illegible]on Chorale ; Houzeaux, Desrousseaux.

On régla certains détails d'organisation. Les diverses places et endroits où se passera le concours seront : Salle des Fêtes de l'Université, 9, rue Angellier, Halle Saint-Martin, Maison des Etudiants, Amphithéâtre des Lettres, Palais-Rameau, Gymnase Ecole Lavoisier, Ecoles Paul Bert Paulin, Vauban, J.-J. Rousseau, Salle du Conservatoire, des Canonniers, Ecole Pascal, Supérieure de Filles, Union de Lille, Ecoles Molière, Supérieure des Garçons, Maternelle, Littré, Pasteur, Jussieu, Baggio, Salle Beudart, Ecole Lavoisier, Théâtre de la place Sébastopol, kinoques place du Concert, Hôtel Canonniers, façade Esplanade, place Vanhœnacker, square Ruault, place de l'Arbonnoise, place Philippe Le Bon, Nouvelle-Aventure, Madeleine Caulier, Jardin Vauban, Jardin de Fives place Saint-André.

A l'occasion de l'affluence des étrangers, les établissements publics sont engagés à rester ouverts toute la nuit du dimanche au lundi et du lundi au mardi.

Au cours de cette réunion, hommage fut rendu à la mémoire de M Richart.

Le manque de place nous force à remettre à demain d'autres détails sur le concours de musique.

Le Réglement de la circulation

La circulation et le stationnement des chevaux, véhicules de toute nature (tramways, automobiles fiacres, bicyclettes, etc.) est interdite : 1° Le dimanche 4 juin, de 15 heures à 18 heures, sur la Grand'Place ; 2° Le lundi 5 juin, une demi-heure avant le passage du cortège, dans les rues, boulevards et places parcourues par ce cortège, sur la partie constituant la chaussée. La circulation du public est autorisée sur les trottoirs. Ces dispositions cesseront d'être en vigueur dix minutes après le passage du cortège ; 3° Le lundi 5 juin, à partir de 8 h. 30, place de la République et pendant la durée de la fête de nuit.

Pendant le même laps de temps et sur les mêmes parcours les terrasses, étentes et installations quelconques sur la voie publique seront enlevées ; les parasols repliés de façon à ne pas gêner la circulation. Les tentes et garde-soleil devront rabattus. Le jeu de confetti serpentins et bombes odeurs est formellement interdit. Les pots de fleurs et autres installations des fenêtres devront être solidement assujettis de façon à éviter les accidents.

Les Jeunes Filles-Fleurs

Mlle Léa FLOUR, première demoiselle d'honneur de la Reine des Fleurs, nous dit son affection pour la rose grenat... et sa gentille Souveraine

La Reine des Fleurs, qui sera avec ses demoiselles d'honneur et son entourage fleuri, la plus belle attraction du cortège de la Renaissance, continue à passionner l'opinion publique. De toute évidence, la gracieuse souveraine sera grandement fêtée.

Hier, nous avons dit son opinion autorisée sur ses sujettes « les fleurs ». Aujourd'hui, nous donnons à nos lecteurs un aperçu du goût des suivantes de la Reine, fleurs vivantes de grâce, elles aussi :

— Mlle Léa Flour est la première demoiselle d'honneur. C'est une superbe brune, type parfait de l'Espagnole des Flandres et dont la fraîche carnation peut rivaliser comme velouté avec celle des roses de la Maimaison, qui lui feront entourage.

Or, Mlle Léa Flour, — elle nous l'a déclaré hier au cours d'un interview — adore elle aussi les roses rouge-grenat et elle en veut dans sa chevelure brune au jour de la fête, cela, c'est décidé...

Cette similitude de goût avec son amie, la Reine des Fleurs — car on est devenue de très grandes amies — sera fort remarqué.

— Mais, voyons, — avons-nous demandé — vous avez lu le « Réveil du Nord », ce matin ?

— Je vous avouerai que j'ai eu tellement d'ouvrage aujourd'hui, qu'il m'a été impossible de trouver le temps d'ouvrir un journal.

Telle fut la réponse de la belle suivante et amie de Mlle M. Laigle, reine des Fleurs.

— Mademoiselle, nous constatons, en ce cas, que vous avez tout à fait les mêmes goûts que votre gentille souveraine.

— Ah ! Comme c'est amusant ! Elle est si aimable, ma petite reine ! Telle fut la réponse.

— Et ensuite, quelles fleurs aimez-vous encore ?

— Moi ?... Eh bien ! mais, j'aime le Muguet, parce que c'est frais et que ça sent comme les grands bois parfumés et puis que ça porte bonheur ! J'aime aussi l'œillet... c'est si joli de forme, et le Lilas, ça sent comme la verdure d'un frais matin de printemps. Et puis, j'adore le Myosotis, si petit, si simple, parce qu'il est la fleur du souvenir et qu'il est bon de se souvenir.

Par exemple, je n'aime pas la Pensée, parce que c'est lourd, appuyé, et que ça s'étale !... En général, d'ailleurs, dites-le bien, j'adore les fleurs, et en particulier, j'aime ma souveraine la Reine des Fleurs ! elle est charmante et si si aimable vraiment !... Qui ne l'aimerait pas.

Comme vous le voyez, la conversation avec Mlle Léa Flour a été des plus intéressante. Ne nous a-t-elle pas prouvé, avec son goût parfait, la solidité de son amitié ! Et la véritable amitié est une chose si rare, qu'elle vaut d'être prise en considération.

L'opinion de Mlle Marie-Louise Lemaître

Mlle Marie-Louise Lemaître est la seconde demoiselle d'honneur. A son état de fleuriste, sur la Grand'Place, nous l'avons trouvée au travail, gentiment.

« Moi, — nous a-t-elle répondu de suite, — moi, j'adore l'Orchidée. C'est ma fleur préférée. Il y en a tant de variétés, d'ailleurs, et si vous saviez que de soins cela demande sous notre climat. Ici, pourtant, nous n'avons que de bien petites orchidées. Mais il faut voir cela, paraît-il, dans les pays chauds. C'est superbe !

Après cela, j'aime les Iris de toute couleur et les Lys tigrés. Et voilà, Monsieur le Comme vous le voyez, ces demoiselles ont vraiment bon goût. La « Reine des Fleurs » a de dignes suivantes. — V. B.

La Réception au « Réveil du Nord »

La réception de la Reine des Fleurs au « Réveil du Nord » aura lieu le Dimanche 4 Juin, à 2 h. 30.

A cette occasion, il y aura Dimanche, trois landaus à la disposition de chaque Comité de quartier pour le cortège qui accompagnera la Reine des Fleurs.

Toutes les Reines doivent être, d'autre part, réunies, on le sait, à 3 h. 30 précises, avec les demoiselles d'honneur et 3 membres par Comité, à l'Hôtel Belle-Vue pour le couronnement de la Reine des Reines qui doit avoir lieu sur la Grand-Place à quatre heures.

La Politique extérieure du Gouvernement

M. POINCARE A REPONDU AUX DEPUTES INTERPELLATEURS

L'ordre du jour à la Chambre appelait hier la fin des interpellations sur la politique extérieure.

M. DE CHAPDELAINE interpelle le gouvernement sur la politique orientale qui a été laissée de côté à la Conférence de Gênes.

LES CRIMES DE HAUTE-SILESIE

Le Président du Conseil répondit tout d'abord aux interpellations de MM. Vullat et Daudet.

Il rappela que le tribunal interallié de Haute-Silésie jugeait tous les crimes dont pouvaient être victimes les troupes françaises et alliées et qu'en conséquence, le gouvernement français n'avait pas qualité pour intervenir dans la répression de ces crimes. Bientôt d'ailleurs, conclut M. POINCARE, le plébiscite étant réalisé, les troupes alliées vont rentrer dans leurs patries.

LES AFFAIRES D'ORIENT

Le Président du Conseil se déclara un peu gêné pour aborder la question d'Asie-Mineure, qui fait actuellement l'objet de pourparlers avec l'Angleterre et l'Italie.

Il rappela quels efforts furent tentés à Athènes et à Angora pour amener la fin des hostilités. « Le gouvernement français, dit-il, souhaite ardemment le rétablissement de la paix en Orient

LA CONFERENCE DE GENES

M. Poincaré exposa que l'ordre du jour de la Conférence de Gênes, arrêté à Cannes, aurait pu permettre aux nations représentées de remettre en cause les traités de paix et donna lecture à la Chambre de cet ordre du jour :

« Ainsi, dit l'orateur, nous avons obtenu que le Reich ne put discuter à Gênes ni les clauses du traité, ni la question des réparations, ni celle du désarmement ; non point que ces problèmes soient au dessus de toute discussion, mais parce que la Société des Nations en est saisie et demeure seule compétente en la matière ».

M. Poincaré donna lecture des instructions données à notre délégation afin de répondre aux accusations dirigées contre le gouvernement d'avoir essayé de faire échouer la conférence de Gênes. Ce document dit notamment : « La France est décidée à ne se séparer d'aucun de ses Alliés dans l'examen des questions posées à Gênes et à ne pas donner l'impression que tous les Alliés ne seraient pas traités sur le pied de parfaite égalité ».

Le Président du Conseil ajouta que si la conférence politique avait échoué, il n'en était pas de même de la conférence économique et que la reconstruction de l'Europe pourrait se faire en se fondant sur les travaux de Gênes. « Le labeur technique accompli dans les Commissions subsiste dit-il et portera ses fruits quelque jour ».

M. POINCARE, rappela ensuite que l'accord de Rapallo était en contradiction avec le Traité de Versailles. Si, dit-il, la France après la conclusion de cet accord n'exigea pas l'expulsion de l'Allemagne et de la Russie de la Conférence, c'est uniquement pour témoigner de sa loyauté et de sa bonne volonté envers ses Alliés.

Après une courte suspension de séance, le Président du Conseil expliqua que le gouvernement ne pouvait rien abandonner de notre créance sur la Russie sans l'approbation du Parlement.

M. Poincaré assura que la délégation bolcheviste était seule responsable de l'échec de la conférence et que d'autre part le gouvernement français n'était aucunement lié pour la prochaine conférence de La Haye.

LA FRANCE EN FACE DE L'EUROPE

« La politique française, dit M. POINCARE, n'a été à la remorque de qui que ce soit, et la France est disposée à rechercher tous les moyens de saint général, dans une collaboration étroite avec les autres peuples, mais nous sommes en droit, ajouta-t-il de la subordonner à quelques conditions. La première est qu'on ne nous demande pas de sacrifier à l'Allemagne un quelconque des droits que nous tenons des Traités.

LES NEGOCIATIONS AVEC LES SOVIETS

M. POINCARE, déclare que les Soviets voulaient de l'argent et que c'était là le fonds de leur politique. La révolution russe dit-il, n'a rien de commun avec la nôtre. « En résumé actuellement les lois sont décidées et appliquées par des hommes qui ne veulent pas consulter les électeurs. La Constitution russe, dit-il, retarde sur toutes les constitutions du monde entier.

Le Président du Conseil termina son discours en affirmant la solidarité de la France avec ses Alliés et en se défendant d'avoir jamais mené une politique anti-anglaise.

La prochaine séance aura lieu aujourd'hui.

Au Conseil des Ministres

POUR LES HABITATIONS A BON MARCHE

Paris, 1er juin. — Les ministres se sont réunis ce matin.

M. Poincaré a mis ses collègues au courant de la situation extérieure.

M. Paul Strauss et M. de Lasteyrie ont fait approuver par le Conseil, un projet de loi destiné à porter de 200 à 350 millions le total des avances que l'Etat pourra faire aux sociétés de crédit immobilier et de 300 à 500 millions le montant des avances pouvant être consentier aux organismes d'habitation à bon marché.

POUR LES PENSIONNES MILITAIRES ET LES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE

Les ministres de l'Agriculture et de l'Hygiène ont soumis à la signature de M. Millerand, un projet de loi destiné à faciliter l'accession à la petite propriété des pensionnés militaires et des victimes civiles de la guerre.

LES TAUX D'EXTRACTION DES FARINES

Le ministre de l'Agriculture a fait signer un projet de loi décidant qu'un décret rendu en Conseil des ministres, pourra déterminer les taux minima d'extraction des farines, le même projet de loi interdit la consommation du froment et de la farine de froment pour l'alimentation du bétail.

Le traître Landas devant le Conseil de guerre d'Amiens

LA PEINE A ETE REDUITE A DIX ANS DE DETENTION ET VINGT ANS D'INTERDICTION DE SEJOUR

Devant le Conseil de guerre d'Amiens, ont commencé mercredi, les débats de l'affaire Oscar Landas, entrepreneur de zinguerie, à Valenciennes, qui fut condamné par le Conseil de guerre de Lille, à 20 ans de détention et 20 ans d'interdiction de séjour, pour intelligences avec l'ennemi.

Le jugement du Conseil de guerre de Lille, avait été cassé sur la rétractation de la femme divorcée de Landas, principale accusatrice. Landas comparait à nouveau, sous 8 chefs d'accusation : Dénonciation de Français pour désobéissance aux règlements allemands et condamnés pour ce fait ; trafic d'or au profit de l'ennemi ; collaboration avec l'ennemi comme agent de la police secrète allemande, dénonciation de cinq jeunes gens qui allaient s'évader et rejoindre les lignes françaises.

La déposition de l'avocat qui avait été chargé du divorce de l'inculpé provoqua un incident.

Le témoin avait déclaré à l'instruction que sa cliente était venue le voir, disant que son mari lui avait, un soir fait une scène tellement violente que les gendarmes allemands avaient dû intervenir. Landas leur ayant montré une carte de la police secrète, ils s'étaient retirés. A l'audience le témoin revint sur ces déclarations.

Une scène émouvante se produisit ensuite à l'occasion de la déposition de la femme divorcée de l'accusé. L'ex-madame Landas, aujourd'hui Léontine Mondet, rétracta ses accusations et éclata en sanglots, criant son repentir et suppliant l'accusé de lui pardonner.

Les témoins qui vinrent ensuite à la barre furent plus sévères et leurs dépositions semblèrent un moment écraser le prévenu. C'est ainsi que les cinq jeunes gens dont la tentative d'évasion échoua par la faute de Landas, accusèrent formellement celui-ci de les avoir dénoncer.

L'accusation, devant le silence déconcerté du traître, paraît alors enregistrer un succès.

Les débats se sont poursuivis jeudi.

Landas a vu sa peine réduite à dix ans. Certains chefs d'inculpation d'intelligence avec l'ennemi ayant été écartés. Il a été en outre gratifié de 20 ans d'interdiction de séjour.

Jean BOUVERI gravement malade

Chalon-sur-Saône, 1er juin. — On apprend de Montceau-les-Mines que le sénateur Jean Bouveri, maire socialiste de cette ville, n'a pu présider dimanche le Congrès socialiste S. F. I. O. en raison de son état de santé.

Le sénateur de Saône-et-Loire souffre en ce moment d'une grave pleurésie qui donne des inquiétudes à sa famille et à ses amis.

Messages à vol d'hirondelle

Colmar, 1er juin. — L'automne dernier, un habitant d'Ostheim-Beblenheim avait capturé une hirondelle, hôtesse de sa maison, et l'avait remise en liberté après avoir fixé sous ses ailes une étiquette avec ces mots :

« Pendant l'été de 1921, je logeais chez M. Greiner, à Ostheim-Beblenheim (Haut-Rhin). Je dois lui faire connaître où j'ai villégiaturé pendant l'hiver ».

M. Greiner a, ces jours derniers, retrouvé son hirondelle, qui portait sous l'aile un nouveau message :

« J'ai habité chez le maître-cordonnier Bady Joseph, (Ile Martinique), qui me prie de saluer cordialement mon hôte d'Alsace ».

Une bagarre entre Officiers de marine français et américains

Cherbourg, 1er juin. — Hier soir, trois officiers du navire de guerre américain « Trinity », ancré dans la rade de Cherbourg, se sont pris de querelle dans un café des quais avec deux lieutenants de vaisseau et un capitaine de corvette français.

Tous ces officiers étaient en tenue civile. La dispute dégénéra en bagarre. Les agents cyclistes ont conduit les américains au poste de police.

Après interrogatoire, ils ont été remis à leurs camarades qui les ramenèrent à bord.

Un lieutenant français a porté plainte pour coups, le tenancier du café aussi pour bris de matériel évalué à environ 250 fr.

Un rapport a été fait à l'autorité maritime.

Nos Champions à Paris

Franck Briscot qui a battu l'Américain Jack Walker

Deux combats de boxe de Blancs contre Noirs

Mercredi, le champion de boxe Valenciennois, Franck Briscot, a rencontré à la Salle Wagram, à Paris, le mulâtre américain J. Walker titulaire de plusieurs victoires sur Ray, Dupré, Roi, Léonard, etc et qui résista, durant 15 rounds à Prunier et Fratkin. Briscot qui était dans une forme éblouissante a battu nettement son adversaire aux points en dix rounds, après une lutte admirable.

Le boxeur Anzinois Mascart, qui rencontrait le nègre You en un match revanche, a été moins heureux. Il a été battu de fort peu aux points, en dix rounds.

Le tour de force d'un gas du Nord

PENDANT 5 SECONDES, VASSEUR A PORTE UN FARDEAU DE 671 KILOS

Vasseur, champion de force, un gas du Nord, avait défié à Paris, Granier, porteur aux Halles, en un match de force consistant à soulever avec la tête et les épaules, pendant cinq secondes, une sorte de manège à six bras au bout desquels des hommes se suspendent sur une sellette.

Granier ne dépassa pas 435 kilos, tandis que, dans un ultime essai, Vasseur arriva à soulever et porter pendant cinq secondes le poids de 671 kilos !

ROUBAIX

REDACTION : 19, rue Pauvrée, Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 12, rue du Bassin

Un incendie rue du Moulin

80.000 FRANCS DE DEGATS

Un important incendie s'est déclaré, hier soir, vers six heures, chez M. Louis Honoré, fabricant de meubles, 120, rue du Moulin. En une heure, tout le mobilier et l'outillage ont été détruits et l'immeuble rendu hors d'usage.

Les ouvriers avaient quitté la maison à 5 heures 30. M. Honoré avait regagné ses appartements. Il se trouvait dans sa cuisine lorsqu'un agent de police vint l'avertir que l'on apercevait de la rue des flammes et une épaisse fumée au premier étage de l'immeuble. Le fabricant se rendit aussitôt à l'étage qu'occupait l'atelier. Des meubles en construction étaient la proie des flammes et le feu se propageait avec rapidité, menaçant les réserves de bois proches. M. Honoré essaya d'abord de lutter lui-même contre le fléau, à l'aide de seaux d'eau. Il ne tarda pas à s'apercevoir que ses efforts resteraient vains, et appela par téléphone les sapeurs-pompiers.

Ceux-ci arrivèrent très rapidement et organisèrent le service en toute hâte. Huit lances furent mises en batterie, tant pour noyer le foyer que pour préserver les immeubles voisins. Au bout d'une demi-heure, le sinistre était circonscrit. Trois quarts d'heure plus tard, le feu était complètement éteint, mais il avait eu le temps d'accomplir son œuvre de destruction. La majeure partie des marchandises, de l'outillage et du mobilier personnel du fabricant était détruite, la toiture s'était effondrée, ainsi que les plafonds de l'étage et du rez-de-chaussée.

Les dégâts occasionnés à l'immeuble atteignent environ 30 000 francs. On évalue à 50 000 francs le chiffre du dommage causé à la partie mobilière de la maison, soit en tout environ 80.000 francs.

MM. Videt, commissaire central de police et Flament, commissaire du 2e arrondissement, étaient sur les lieux.

Que de symptômes pénibles ou douloureux sont engendrés par la gravelle du foie ou des reins (coliques hépatiques et néphrétiques). Grâce à ses vertus expulsives, VICHY-CELESTINS est le meilleur remède. C. 3347

LES FUNERAILLES DES SOLDATS VICTIMES DE LA GUERRE

Les funérailles solennelles organisées en l'honneur des soldats victimes de la guerre dont nous avons publié les noms, ont eu lieu hier après-midi, en présence d'une assemblée nombreuse.

Comme à chaque fois, on remarquait des délégations des administrations des sociétés et diverses personnalités de la ville.

La levée du corps s'est effectuée à 2 h. 30 au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix. Après un service à Notre-Dame, le cortège s'est rendu au cimetière, où un discours a été prononcé par le lieutenant Cuvelle.

L'INSTALLATION FRIGORIFIQUE DE L'ABATTOIR MUNICIPAL

Le maire de Roubaix vient de prendre un arrêté fixant le règlement relatif à l'installation frigorifique de l'Abattoir, mis à la disposition de tous les bouchers, charcutiers et autres commerçants de la ville.

AU CONDITIONNEMENT

Durant les mois de mai 1920, mai 1921 et mai 1922, le Conditionnement de Roubaix a enregistre les quantités suivantes :

Soies : 1.026 k. — 862 k. — 106 k.

Laines peignées : 1.541.667 — 1.056.476 — 3.040.544.

Laines filées. — Fils peignés : 669.638 — 191.105 — 408.961 ; Fils cardés : 112.866 — 1.320 — 68.396.

Blousses en laines diverses : 43.658 — 49.500 114.937.

Cotons, jute lin : 142.247 — 36.403 — 126.609.

Tissus : 2.511.102 k. — 1.335.666 k. — 3 millions 759.553 k.

ALLUMEZ VOTRE LANTERNE !

Pour défaut d'éclairage à sa bicyclette, M. Antoine Lelong, boucher, demeurant Grand' Rue, 165 bis, a récolté une contravention.

LE CONCOURS DE CHANT DU 14 JUILLET

Voici les prix qui sont attribués à la section des chanteurs à voix.

1re Division. — Section A : 1er 20 fr. ; 2e 16 fr. ; 3e 12 fr. ; 4e 10 fr. — Section B : 1er 20 fr. ; 2e 16 fr. ; 3e 12 fr. ; 4e 10 fr.

Division d'excellence. — Amateurs : 1er 40 fr. ; 2e 30 fr. ; 3e 25 fr. ; 4e 20 fr. ; 5e 15 fr. — Professionnels : 1er 40 fr. ; 2e 30 fr. ; 3e 25 fr. ; 4e 20 fr. ; 5e 15 fr.

Section d'honneur excellence. — Prix unique : 50 fr. — Division d'honneur. — Grand prix d'honneur : 60 fr. ; second prix d'honneur : 30 fr.

L'inscription commencera dès le lundi 12 juin courant et sera close le 6 juillet.

LA GRANDE HARMONIE A BRUXELLES

Nous apprenons qu'à l'occasion de son soixantième anniversaire, la « Fanfare Royale Cercel Weber » de Schaerbeek-Bruxelles, organise pour le dimanche 11 juin prochain, dans le magnifique parc Josaphat, une fête de bienfaisance Franco-Belge.

La Société Schaerbeekoise a eu la gentillesse d'y inviter la « Grande Harmonie » de Roubaix.

Le Ministre Belge de la Défense Nationale, M. Deveze et notre Ambassadeur M. de Margerie, en ont accepté la présidence d'honneur ; MM. R. Foucart, le Maire de Schaerbeek, le général Serot et Aimeras Latour, attaché militaire français, la vice-présidence d'honneur.

Cette fête est organisée au bénéfice de l'œuvre de Secours aux Orphelins, Veuves et Invalides Français de guerre, de la Ligue des Pollus de France et de la Caisse de Secours de l'Association des Prisonniers Politiques et Déportés des Cantons de Schaerbeek.

Toutes les Société de Schaerbeek et même de Bruxelles, escorteront notre phalange jusqu'à l'Hôtel de Ville où l'Administration de Schaerbeek la recevra officiellement.

Nul doute que cette manifestation n'ajoute un nouveau succès à ceux déjà nombreux obtenus par notre Société Municipale.

A NORD-TOURISTE

Excursion des 4 et 5 juin (Pentecôte) à Bruges et l'Ecluse. — Départ du siège du Nord-Touriste, 11, Contour Saint-Martin, Roubaix, à 5 h. du matin. — Itinéraire : Le Cateau, Bapaume, Courtrai, Ingelmunster, (Petit déjeuner), Thielt et Bruges. (Dîner) Visite de la ville.

Après-midi, départ à L'Ecluse. — Retour à Bruges (souper et coucher).

Le lundi 5, départ à 10 h. du matin. — Itinéraire : Thourout (dîner), Roulers, Menin, Tourcoing, Roubaix. — Distance approximative aller et retour : 165 kilomètres. — Tombola gratuite. — Capitaines de route : Servaye et Kerskens.

PUPILLES DE LA NATION

L'Office Départemental du Nord ayant décidé d'envoyer un certain nombre de pupilles, garçons et filles, âgés de huit à quinze ans, à Zuydcoote, les représentants légaux des enfants susceptibles de bénéficier de cette faveur, sont invités à les faire inscrire d'urgence, et pour le 5 juin au plus tard, à la mairie de Roubaix, rue Neuve, 2e étage, guichet n. 12, qui transmettra les demandes aux présidents des sections cantonales intéressées (Nord, Est et Ouest).

Les représentants des pupilles devront se munir d'un certificat médical justifiant le séjour de l'enfant à la mer.

Les pupilles pouvant être appelés à bénéficier d'un séjour à la mer, soit à Cayeux, soit à Zuydcoote, et qui seront désignés directement par les écoles ou par les soins de la Ligue contre la Tuberculose, ne seront pas compris dans les propositions.

LES MARIAGES DE LA PENTECOTE

Comme 55 mariages sont inscrits pour le samedi 3 et 15 pour le lundi 5, M. Henri Thérin, adjoint au maire, officier de l'état civil, procédera aux unions le samedi, de 9 heures 30 à 11 heures 30 et le lundi, de 10 heures à 11 heures.

Ostende
Reine des Plages
Pentecôte 1922

Le 1er Juin : Ouverture du Kursaal et des Bains. — Attractions uniques.
Le 4 Juin : FETE INTERNATIONALE DES DRAPEAUX. — 20.000 fr de prix. — Grand Cortège et Cortège réclame.
Le 5 Juin : Tournoi Interrégimentaire d'Escrime.
Le 11 Juin : Arrivée de la Course Arion-Ostende.
Le 18 Juin : Fête Internationale de Natation. Traversée d'Ostende.
Le 25 Juin : VISITE DES REINES DE METZ ET DE STRASBOURG à Ostende. Nombreuses Fêtes.

Pour tous détails, s'adresser au Bureau de Renseignements. — Tél. 396.
9550.

RETRAITES OUVRIERES

Tous les assurés nés en mai doivent échanger leur carte annuelle avant le 10 juin.

Les retardataires nés dans les mois précédents doivent obligatoirement remplir cette formalité le plus tôt possible.

Faute de s'y conformer chaque année, les intéressés perdent leurs droits aux allocations prévues par la loi, lors de la liquidation de leur pension, ou en cas de décès.

FERMETURE DES DEBITS

Sur la demande de l'Administration Municipale et à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, le Préfecture du Nord a autorisé les débitants de boissons à tenir leur établissements ouverts jusque 2 heures du matin, les nuits du 3 au 4 et 4 au 5 et 5 au 6 juin prochain.

SOCIETE « L'EMPLOYE »

La recette mensuelle aura lieu le dimanche 4 juin au siège social, 8, rue du Grand Chemin, de 10 heures à midi. Nous prions tous les sociétaires en retard de leurs cotisations de vouloir bien se mettre en règle le plus tôt possible. MM. Bouvry et Flahaut seront à la disposition des sociétaires pour changements d'adresses et confection des nouveaux livrets.

LA BUVETTE DE L'ECOLE DE NATATION

Les offres en vue de l'exploitation des buvettes et restaurant de l'Ecole de Natation, pendant la saison des bains de l'année 1922, seront reçues jusqu'au mercredi 7 juin inclusivement, à midi précis. Le cahier des charges réglant les conditions de cette exploitation est visible au Bureau Municipal d'Hygiène, rue de Cassel, 43, Roubaix.

MUTUELLE DES ORPHELINS DES HOSPICES DE ROUBAIX

Dimanche 4 Juin, de 10 heures à midi, chez Delerue, rue St-André, 6 bis, paiement des cotisations mensuelles. Sont chargés d'assurer ce service : MM. Louis Lammens et Pierre Delerue.

Comme du beurre !...
MARGARINE ASTRA

FUNERAILLES CIVILES

Les funérailles civiles de Louis Dutraunois, soldat au 51e R. I., tué à Souhesmes Ronton (Meuse) dans sa 25e année, le 27 septembre 1918, auront lieu dimanche prochain 4 juin, à 2 h. 45. Réunion à 2 h. 30 au dépositoire, rue Isabeau-de-Roubaix.

ETAT CIVIL

Naissances. — Agnès Flévet, rue d'Avignon, 28. — Jean Cogez, rue Chanzy, 24. — Charles Favorelle, rue du Tilleul, 190. — Jean Pruvost, rue de France, 108. — Eugène Dervaux, rue Lacroix, cour Delannoy, 7. — Alfred Facon, rue Rollin, 11.

Publications. — Denis Lebrun, journalier, et Marie Grard, soigneuse. — Robert Lommez, voyageur de commerce à Wattrelos, et Palmyre Decock, sans profession.

Décès. — Séraphin De Swael, 81 ans, rue des Longues-Haies, 149.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 9,85

UN TRISTE SIRE

Vanluyppe Louis, 39 ans, demeurant rue Marceau, a été arrêté par la police tourquennoise. Il est réclamé par le parquet d'Hasselt, pour attentat aux mœurs.

PUPILLES DE LA NATION

Deux séjours à la mer à Zuydcoote, d'une durée de six semaines environ, sont organisés pour les Pupilles de la Nation, dont l'état de santé laisse à désirer.

Les parents qui desireraient envoyer leurs enfants adresseront une demande au bureau des Pupilles (Mairie) pour le 6 juin au plus tard.

Un certificat médical, annexé à la demande, justifiera la nécessité d'un séjour à la mer.

Faites votre CUISINE - au Gaz -
GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, RUE CARNOT. — RAPIDITE, P